



BULLETIN OPERATIONNEL

Mars 2015

LE CICR EN CASAMANCE, SENEGAL

Un soutien à la réinstallation de familles en Casamance



Précédemment déplacées pour cause de conflit armé en Casamance, des familles de retour dans leurs villages d'origine ont bénéficié d'une assistance du CICR pour se réinstaller.

Pendant plusieurs années, des centaines de familles ont été contraintes au déplacement, à cause du conflit armé en Casamance. Ayant abandonné tous leurs biens dans les villages désertés, la plupart des familles se sont réinstallées dans les zones frontalières les plus proches, en Gambie et en Guinée-Bissau. Les conditions précaires les ont exposées à une situation humanitaire difficile sur leur terre d'accueil.

L'accès presque impossible à l'habitat et à la terre cultivable, la perte de revenus,

l'intégration difficile et l'abandon scolaire figurent dans le lot des nombreuses difficultés vécues par les familles. L'accueil offert par des proches à certaines d'entre elles n'a pas pour autant atténué leur calvaire, au regard de la faiblesse des moyens des familles hôtes. Vivant dans la précarité pendant leur exil, elles ont enduré beaucoup de difficultés. Malgré tout, l'espoir de retrouver un jour leur village d'origine, ne s'est jamais brisé.

RETOUR VOLONTAIRE ET RECONSTRUCTION PROGRESSIVE

L'accalmie notée au niveau sécuritaire dans certaines localités de la zone a été un facteur d'encouragement au retour ; et malgré l'absence d'infrastructures de base, un retour

volontaire dans leurs villages d'origine a débuté. Mais les familles, armées de leur seule détermination, ont entamé la reconstruction de leurs villages, une condition à leur réinstallation. Et progressivement de petites infrastructures (digues, ouvrages d'art...) et des habitations, ont commencé à sortir de terre.

AIDE À LA RÉINSTALLATION

L'équipe du CICR en Casamance a apporté aux familles ciblées du matériel (palmiers-rôniers, clous...) pour la toiture des maisons. Ce qui a fourni aux familles les conditions d'un habitat décent.

L'accès à l'eau, une préoccupation majeure pour les retournés, a aussi été amélioré. C'est ainsi que des points d'eau modernes (adduction d'eau potable, utilisation de l'énergie solaire...) ont été construits par le CICR pour leurs villages.



CICR

RELANCE DE LA RIZICULTURE

Pour la durabilité des activités agricoles et économiques, quatre digues de rétention d'eau ont été construites dans des villages, avec l'aide du CICR. Ce qui constitue un soutien de taille à la riziculture, l'une des principales activités agricoles pour les populations de la Casamance. Cependant le déficit pluviométrique et la salinisation de certaines terres cultivables entravent les rendements agricoles. Les digues construites ont la particularité de retenir les eaux pluviales, d'augmenter les surfaces cultivables et d'empêcher l'infiltration du sel dans les rizières. Plusieurs villages avoisinants les lieux d'implantation des digues vont également tirer profit de l'installation de ces infrastructures et améliorer leurs productions rizicoles.

En outre, des semences de qualité de riz adapté (5 tonnes) et plus de 11 tonnes d'arachide, de niébé (haricot local) et de maïs ont été distribuées pour soutenir la relance de la production agricole.

Cette assistance diversifiée a jeté les bases d'un nouvel essor pour des centaines de familles dont le retour était compromis par l'absence de moyens. Une nouvelle page s'ouvre pour les populations qui pourront ainsi faire revivre leurs villages.

QUELQUES CHIFFRES

Dans la région de la Casamance au Sénégal, le programme d'aide du CICR a permis la dotation en toiture de 215 maisons pour plus de 2 200 personnes de retour dans leurs villages d'origine. Plus de 17 500 palmiers-rôniers, 27 800 tôles et 4 200 kg de clous ont été livrés.

200 familles retournées (soit 1 400 personnes) ont reçu 5 000 kg de semences de riz de qualité pour les 4 digues de retenue d'eau et ouvrages d'art construits, en plus de 11 800 kg de semences d'arachides, de maïs et niébé. 5 charrettes et 40 kits de matériel agricole (houe sine, semoirs et charrues) ont été fournis.

Un service de santé de proximité pour les communautés isolées

Les habitants des zones touchées par le conflit armé dans la région de la Casamance au Sénégal ont souvent des difficultés pour se faire soigner. Ils vivent loin des structures de santé, dans des endroits reculés, difficiles d'accès et manquent souvent de moyens. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), dans le cadre de son mandat, assiste les familles affectées par le conflit en Casamance dans plusieurs domaines depuis 2004. En collaboration avec les districts sanitaires, des efforts sont entrepris pour améliorer l'accès à des services de santé: consultations prénatales et curatives, planification familiale, dépistage du VIH, prévention du paludisme, vaccination et suivi nutritionnel des enfants, fourniture de médicaments et de matériel hospitalier.

Le CICR collabore également avec les autorités sanitaires lors des campagnes nationales de vaccination et organise des formations/recyclages pour le personnel médical et des supervisions conjointes avec les équipes-cadres des districts. Un volet complémentaire consiste à mobiliser des autorités et autres intervenants pour prendre la relève afin de pérenniser certains projets et en particulier dans le domaine de la santé. En marge d'une activité conjointe dite de stratégie avancée, un entretien a été réalisé avec Ibrahima Diatta, infirmier chef de poste de Diondji en Casamance.



Lazar SAGNA/CICR

Quel est l'objet de votre déplacement à Diaboudior-frontière ?

Notre déplacement entre dans le cadre des activités que nous menons conjointement et en partenariat avec le CICR pour faire des consultations curatives et prénatales. En résumé, tout ce qui tourne autour de la santé en général.

Quelle est votre aire d'intervention ?

Le poste de santé de Diondji qui est soutenu par le CICR dépend du district sanitaire de Bignona. Il couvre quatre cases de santé et maternités rurales des villages de Niallé, Sitoukéne, Diaboudior frontière et Baipeung dans le département de Bignona.

Selon vous, quelle est la valeur ajoutée d'une stratégie avancée ?

Il faut d'abord souligner qu'il existe trois types de stratégie. La stratégie fixe qui se fait autour du poste de santé. La stratégie avancée qui se déroule à 5 km du poste et la stratégie mobile au-delà de 15 km. La stratégie avancée a été développée dans le cadre du programme élargi de vaccination et revêt un caractère particulièrement important car elle permet de toucher directement les villageois sur leur lieu de résidence en leur offrant des services de santé sur place. Dans les zones difficiles d'accès, elle réduit et allège les souffrances liées à la distance et au coût du transport.

Les communautés répondent-elles présentes lors des activités de stratégie avancée ?

Effectivement, les membres des communautés viennent pour des consultations médicales lors des activités de stratégie avancée que l'on organise régulièrement. L'accès aux soins de santé est facilité.

Quelles sont les différentes maladies répandues dans la région?

Nous avons parmi les maladies des infections cutanées, des infections respiratoires aiguës assez fréquentes, en plus des maladies diarrhéiques. Nous sommes en milieu paysan et souvent les gens viennent nous dire qu'ils travaillent beaucoup et sont fatigués. Certains cas de rhumatisme sont aussi diagnostiqués.

Quels autres types de services offrez-vous aux patients ?

Nous apportons des médicaments en appui aux cases de santé que le poste couvre. Il faut souligner que les cases ont rarement un important stock de médicaments à leur disposition. Pour cela, il faut se déplacer avec les médicaments pour répondre à certaines demandes. Il ne sert à rien de venir faire des consultations, de rédiger des ordonnances et prescrire des médicaments pour demander ensuite aux patients de faire des kilomètres pour se procurer ces médicaments.

Quels sont les problèmes auxquels vous faites face ?

Il y a beaucoup d'accouchements à domicile dans la zone. Cela est dû au manque de moyens de transport. Les villageois ont recours aux charrettes à bœufs pour le transport des femmes enceintes au moment des accouchements. Parfois ils ne trouvent pas de charrette pour évacuer les malades. Quand nous sommes confrontés à des cas sérieux, nous sommes obligés de les référer à Bignona. Nous faisons appel à l'ambulance de Djibidione ou au véhicule de la communauté rurale qui peut ou ne pas venir pour nous donner un coup de main.



Travaux champêtres à Niayré en Casamance avec du matériel agricole remis par le CICR à des familles de retour chez elles.



Récolte du riz par une femme en Casamance .

Semences d'arachide remises par le CICR à des familles de retour dans leur village d'origine.



Formation de détenus et d'agents pénitentiaires aux techniques maraîchères

Une quinzaine de détenus et agents de l'administration pénitentiaire de la maison d'arrêt et de correction (MAC) de Sédhiou a été formée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) aux techniques de production et de protection des cultures maraîchères.

Afin de promouvoir un traitement humain et des conditions de détention conformes aux lois sénégalaises et aux standards internationaux, le CICR a poursuivi ses visites aux personnes privées de liberté dans cinq maisons d'arrêt et de correction (MAC) de la région de la Casamance au Sénégal. D'autres activités comme le rétablissement des liens familiaux, sont menées en collaboration avec l'administration carcérale. Toutes ces activités contribuent à l'amélioration des conditions de vie des détenus.

PROMOUVOIR UNE MEILLEURE ALIMENTATION DES DÉTENUÉS

Des efforts des autorités pénitentiaires sont en cours pour améliorer l'alimentation dans les maisons d'arrêt mais la fourniture d'une nourriture adaptée aux besoins nutritionnels humains demeure un défi en Casamance. C'est dans ce contexte que certaines MAC ont sollicité l'expertise du CICR en matière de production des cultures maraîchères.

PRODUIRE DANS UN JARDIN MARAÎCHER COLLECTIF

Une évaluation menée par le CICR, a permis d'identifier un besoin de formation sur les techniques de production et de protection des cultures maraîchères.

A Sédhiou, une des MAC pilotes, 13 détenus et deux gardes pénitentiaires ont été formés par le CICR aux différentes techniques de production et de protection des cultures maraîchères. Une formation qui a permis aux participants de se lancer dans la production, la protection et la planification des cultures. Les compétences acquises ont ensuite été mises au service de la structure pour assurer une pérennité de l'activité.

Au terme de la formation, des semences certifiées, du grillage et des petits matériels ont été mis à la disposition pour le développement d'activités de maraîchage en détention. Des détenus, sous la supervision d'agents formés en techniques de production de cultures, mettent en valeur des espaces maraîchers aménagés. Ce qui permet d'aider d'une part à produire des légumes mais aussi à faire face aux besoins nutritionnels et à prévenir certains problèmes de santé liés à l'alimentation.

LE JARDIN MARAÎCHER DE LA MAC DE SÉDHIU, UN BEL EXEMPLE

Suite à la formation, des progrès encourageants ont été notés à la MAC de Sédhiou. De nouvelles espèces de légumes comme le piment, le poivron et diverses variétés de tomates ont été introduites. Le calendrier de production continue est respecté. De plus, les détenus ont la possibilité de partager leur expérience et savoir-faire avec de nouveaux détenus déployés au sein du jardin maraîcher.

ENVISAGER UNE RÉINSERTION PAR LE MARAÎCHAGE

La formation poursuit le double objectif de favoriser la production de légumes et d'améliorer l'alimentation, mais également de préparer et faciliter la réinsertion des détenus après leur libération. Ils pourront ainsi valoriser l'expérience acquise par des initiatives propres comme par exemple dans l'exploitation maraîchère ou directement pour l'alimentation de leur famille.



CICR

Délégation régionale de Dakar
Rue 7 x B, point E
BP 5681 Dakar Fann
T +221 33 869 13 69
F +221 33 824 14 16
Email : dak_dakar@icrc.org www.icrc.org
© CICR, février 2015

Sous-délégation de Ziguinchor
Parcelles Assainies 1372
Goumel- BP 1044
T +221 33 991 61 06
Email: zig_ziguinchor@icrc.org

Photo de couverture : Esprit Biagui/CICR - Textes : Lazar Sagna, communication CICR Ziguinchor